

# STAGE INTENSIF

PROGRAMME 2023 - 2024

ATTEINDRE LE NIVEAU CONVERSATIONNEL EN LANGUE DES SIGNES



**IRIS**

*Langue des Signes*



## L'ASSOCIATION IRIS



**IRIS**  
*Langue des Signes*

**A partir de la reconnaissance de la Langue des Signes (LSF) comme langue naturelle des sourds, l'association a pour but de développer des activités qui contribuent à la promotion de la LSF.**

Au fil des années, IRIS a su réunir et fidéliser des partenaires représentatifs autour de projets liés à l'éducation, à la recherche et à la pédagogie en langue des signes.

Aujourd'hui, notre association s'inscrit durablement dans la poursuite de ce projet global avec l'intention de mettre ses compétences et son expertise au service de cette langue.

Proposer de nouveaux services, élaborer des projets innovants, répondre à chacune de vos perspectives, voilà ce à quoi nous nous employons, tout en restant attachés à nos principes éducatifs et aux valeurs défendues par notre association.

### Nos actions de formation

Elles doivent aussi bien permettre de favoriser un projet professionnel que de participer à l'amélioration de l'environnement éducatif, familial et social des sourds ainsi qu'au développement de la culture sourde (histoire, création, diffusion, mémorisation, communication)

## L'Institut de Recherche et d'Innovation en langue des Signes (IRIS) propose :

- Des formations générales pour tous
- Des formations spécifiques pour les professionnels de l'éducation à la pédagogie dans un dispositif d'enseignement en LSF
- Des ateliers ludiques de LSF destinés aux enfants
- Des actions de sensibilisation à la surdité, à la LSF et de valorisation par la LSF
- Des actions d'information sur la LSF et sur le monde des sourds

## IRIS c'est aussi une équipe de formateurs dynamiques et expérimentés

Nos formateurs sourds enseignent depuis plusieurs années et possèdent tous des diplômes universitaires requis pour enseigner la LSF auprès d'un public entendant. Ils interviennent également en entreprise et en milieu scolaire et universitaire.

## Pourquoi apprendre la LSF ?

### Interprètes en LSF : une filière d'avenir :

- > Actuellement 400 interprètes en LSF diplômés
- > Besoin actuel en interprètes LSF : 3000
- > Visio interprétation : un procédé technologique innovant et source d'emploi
- > L'interprétation, la traduction et le télé-travail entrent dans les pratiques courantes des interprètes
- > En 2016 : 130 interprètes diplômés sont formés à la visio-interprétation par la société ElioZ collaborant avec le réseau Trait d'Union. Besoin : 3500 interprètes supplémentaires uniquement sur cette activité
- > Formation de personnel bilingue
- > Un bagage en langue des signes c'est plus de professionnels à double compétence pour une source d'employabilité supplémentaire pour de nombreux secteurs d'activités : administratif, éducatif, médico-social...



## Loi du 11 février 2005 : Loi pour l'égalité des droits et des chances

La loi du 11 février 2005 qui reconnaît la LSF comme une langue à part entière et prône l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, a eu un double impact : elle a permis l'émancipation des sourds grâce à la reconnaissance de leur langue et leur a ouvert un plus grand accès à la culture. Cela ayant pour répercussion logique une forte croissance de la demande en terme de médiation culturelle en LSF.

Les règles d'accessibilité dans les lieux publics génèrent une demande croissante sur le marché du travail lié à la population sourde. Une personne diplômée dans sa discipline et qui possède un niveau suffisant de langue des signes augmente considérablement les opportunités d'accès à l'emploi. Sur les 400 000 à 500 000 sourds recensés en France, 200 000 personnes utilisent la langue des signes pour communiquer.

### Objectifs :

- > **Atteindre le niveau conversationnel en langue des signes française (LSF)**
- > **Pouvoir accueillir et communiquer aisément avec un public sourd ou malentendant signant**

### Public concerné :

- Sourds et parents d'enfants sourds
- Professionnels travaillant auprès de sourds
- Personnels des administrations accueillant un public sourd
- Toute personne intéressée par l'apprentissage et la découverte d'une autre langue.

### Durée :

- **Globale : 20 semaines de 30 heures soit une session de 600 heures (cycles A & B)**
- 1 semaine stage en entreprise
- Hebdomadaire : 30 heures (= 1 module)
- Cycle A niveau élémentaire : 8 modules (semaines) soit 240 heures
- Cycle B niveau avancé : 12 modules (semaines) soit 360 heures

### Horaires :

- **Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, vendredi de 9h00 à 13h00**
- Semaine de 4 jours (comprenant un jour férié) : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h45

### Sessions de formation :

Iris propose 2 sessions de formation annuelles d'une durée de 6 mois dispensées :

- 1. De Septembre à Février**
- 2. De Janvier à Juillet**

## Condition générales d'inscription :

Les personnes s'inscrivant à une session complète (600 h) sont prioritaires.

**Nouveauté :** un stage en extérieur de 30 heures (structure d'accueil au choix et à la responsabilité du stagiaire) ne fait l'objet d'aucun paiement ni rémunération. il s'inscrit **en plus** du cursus habituel

La date limite d'inscription : 6 semaines avant le démarrage de la session de formation. Effectif limité à 12 personnes par session de formation.

Si votre inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 10 jours précédant votre entrée en formation.

## Pour vous inscrire, faites-nous parvenir :

- Le bulletin d'inscription complété, signé et accompagné des pièces demandées
- Un chèque d'adhésion de 18 €
- Un chèque d'acompte correspondant à 1/3 du coût pédagogique total de votre formation ou la convention simplifiée dûment complétée par votre employeur uniquement dans le cadre d'une formation financée par votre entreprise.
- Une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse
- 2 timbres postaux au tarif en vigueur (tarif économique possible)
- 2 photos d'identité au format standard (obligatoire)
- Via le CPF : Directement sur le site CPF ( nous consulter )

*Les chèques sont à établir au nom d'IRIS. Merci de noter que l'adhésion et l'acompte ne seront encaissés que le jour de votre entrée en formation.*

## Annulation :

Toute annulation ou report d'inscription doit nous parvenir par écrit au plus tard 2 semaines avant le début du stage intensif. À cette condition, le montant de l'inscription versé sera intégralement remboursé ou avec l'accord du stagiaire reporté sur une autre date. Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation par le stagiaire moins de 2 semaines avant le début du stage, IRIS facturera un dédit de 30% du coût pédagogique de la formation. Si l'annulation intervient le jour de l'entrée en formation, IRIS facturera le stage dans sa totalité.

**Important : toute formation commencée et interrompue par le stagiaire est due dans son intégralité.**

Dans l'éventualité où l'effectif minimal ne serait pas atteint, IRIS se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation avec un préavis de 8 jours avant le début du stage. L'acompte versé sera alors intégralement remboursé ou en accord avec les parties intéressées conservé pour une autre date.

**Une attestation de formation est délivrée à l'issue de chaque stage effectué.**

## Méthodes mobilisées/évaluation des acquis

Nos formations sont collectives et sont dispensées en présentiel. Des évaluations intermédiaires sont réalisées au fil de l'eau. Un bilan final est réalisé en fin de formation, il permet à chaque stagiaire de vérifier ses acquis et éventuellement de connaître les notions à retravailler

## L'évaluation de niveau de LSF :

Elle est obligatoire pour toute personne qui possède des notions de LSF ou qui a suivi une formation dans un autre centre de formation et qui souhaite intégrer une formation qui a démarré.

Elle est réalisée gratuitement sur RV et en présentiel. Aucun justificatif ne sera remis après l'évaluation. La durée de l'entretien varie de 15 à 30 minutes environ.

## Tarifs :

L'adhésion d'un montant de 18€ et 15€ pour les étudiants est valable 1 an. Elle confère le statut de membre usager à tout stagiaire. L'ensemble des tarifs est révisable au 1er avril de chaque année.

Un justificatif est exigé pour les tarifs réduits suivants :

- Statut étudiant : joindre la carte d'étudiant de l'année en cours
- Demandeur d'emploi : notification de Pôle Emploi de moins de 3 mois
- Parent sourd : copie de la notification MDPH ou carte d'invalidité et audiogramme récent ainsi qu'un justificatif du lien de parenté

Pour les autres tarifs (prises en charge) :

<b>Prise en charge individuelle uniquement</b>	<b>Taux horaire</b>	<b>Coût par module (1 semaine de 30 h)</b>	<b>Coût pour la session complète (600 h)*</b>
<b>Individuel/salarié</b>	7,50 €	225,00 €	4500,00 €
<b>Etudiant/Demandeur d'emploi</b>	6,60 €	198,00 €	3960,00 €
<b>Parent sourd</b>	5,00 €	150,00 €	3000,00 €
<b>Formation continue/ Employeur/ OPCO</b>	16,80 €	504,00 €	10 080,00 €

*Le tarif horaire est dégressif à partir de 420 heures de cours (sauf parent sourd : coût horaire fixe)*

## Valider ses acquis grâce au DCL LSF : plus d'information dans notre plaquette DCL LSF



C'est un diplôme de compétence en langue (DCL) national et professionnel qui a été créé spécialement pour les adultes. Il répond aux besoins du monde économique.

Son originalité : évaluer les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail. En fonction de leur performance, les candidats obtiennent le diplôme avec la mention d'un des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

### Procédure d'inscription et règlement et de l'examen sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

La démarche reste facultative et strictement personnelle *Source : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)*

#### Financement :

Nous vous conseillons d'entamer vos démarches administratives au minimum 6 mois avant l'entrée en formation. L'effectif étant limité et pour pouvoir garantir votre place sur la session de formation que vous avez choisie, nous vous conseillons d'informer régulièrement notre service administratif de l'avancement de votre dossier.

*Nous pouvons procéder à votre pré inscription sous réserve d'un accord de principe de l'organisme financeur. Toutefois, sans réponse de votre part 6 semaines avant le démarrage de la formation votre dossier sera classé et suite et votre pré inscription annulée.*

1. Vous financez vous-même votre formation : déposez votre dossier accompagné d'un premier versement correspondant à 1/3 du coût global (hors adhésion) afin de réserver votre place. Complétez la fiche d'inscription et joignez les justificatifs demandés. Le solde devra être réglé le jour de votre entrée en formation, l'échelonnement du paiement est possible (nous consulter). Les chèques sont à établir à l'ordre d'IRIS. L'adhésion et l'acompte ne seront encaissés que lorsque vous entrez en formation.
2. Vous souhaitez demander un financement dans le cadre de la formation continue auprès de votre employeur. Nous vous conseillons de prendre contact avec le service RH de votre entreprise au moins 6 mois avant le démarrage de votre formation.
3. Vous êtes demandeur d'emploi et souhaitez solliciter la prise en charge de votre formation : merci de vérifier votre éligibilité auprès de votre conseiller(e) Pôle Emploi.
4. Vous souhaitez obtenir un financement par la Région Occitanie : notre service administratif pourra répondre à vos questions sur les conditions d'accès et vérifiera votre éligibilité.
5. Vous êtes reconnu travailleur handicapé : vous devrez vous rapprocher de la MDPH ou de l'AGEFIPH

**Un devis ne vous engage à rien et ne tient pas lieu d'inscription.**

*Certification de qualité en formation. Des partenaires reconnus certifiés*



Le programme de formation est élaboré par IRIS en conformité avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

## Cycle A : Niveau élémentaire (240h)

### Niveau A1 «Découverte»



4 modules de 30h (120h)

- **A1.1** : Découvrir la culture sourde & sa langue, acquérir les notions d'expression visuelle et corporelle
- **A1.2** : Acquérir les notions élémentaire : expression du temps, indications chiffrées, lexiques thématiques
- **A1.3** : Savoir se présenter en LSF : présentation de soi et de son environnement quotidien
- **A1.4** : Acquérir les premières bases grammaticales de la langue (organisation visuelle, spatiale, paramètres)



### Niveau A2 «Intermédiaire»



4 modules de 30h (120h)

- **A2.1** : S'initier au dialogue : techniques du dialogue en face à face, dialogue sur de sujets familiers
- **A2.2** : Savoir diversifier les dialogues
- **A2.3** : Apprendre les pro formes et les transferts
- **A2.4** : Maitriser les pro formes, l'action et l'alternance des transferts



## Cycle B : Niveau Avancé (360h)

### Niveau B1 «Indépendant»



6 modules de 30h (180h)

- **B1.1** : Approfondir l'expression du temps et l'action dans le temps
- **B1.2** : Travailler la fluidité, les nuances de l'expression, se familiariser avec les différentes formes de récits
- **B1.3** : Exprimer la cause, la conséquence, l'hypothèse et le conditionnel
- **B1.4** : Se repérer dans la polysémie de la langue et dans son caractère flexionnel
- **B1.5** : Maîtriser le récit et l'argumentation



### Niveau B2 «Avancé»



6 modules de 30h (180h)

- **B2.1** : Maîtriser la spatialité et les notions de temps
- **B2.2** : Histoire des sourds & expressions spécifiques (1ère partie)
- **B2.3** : Histoire des sourds & expressions spécifiques (2ème partie)
- **B2.4** : Techniques et présentation d'un résumé, savoir comparer les 2 systèmes linguistiques LSF et Français
- **B2.5** : Connaître les niveaux de la langue et maîtriser le dialogue
- **B2.6** : Comprendre les discours complexes, savoir exprimer des jugements

# STAGE INTENSIF - 2023/2024

## CALENDRIER 2023 - 2024 session I

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février	
V 1		D 1		M 1	Féerie	V 1	B1.4	L 1	Féerie	J 1	
S 2		L 2	A2.1	J 2	CONGES	S 2		M 2	CONGES	V 2	EXTERIEUR
D 3		M 3		V 3		D 3		M 3		S 3	
L 4	A1.1	M 4	A2.1	S 4		L 4	B1.5	J 4	CONGES	D 4	
M 5		J 5		D 5		M 5		V 5		L 5	B2.5
M 6	A1.1	V 6		L 6	B1.1	M 6	B1.5	S 6		M 6	
J 7		S 7		M 7		J 7		D 7		M 7	B2.5
V 8		D 8		M 8	B1.1	V 8		L 8	B2.2	J 8	
S 9		L 9	A2.2	J 9		S 9		M 9		V 9	
D 10		M 10		V 10		D 10		M 10	B2.2	S 10	
L 11	A1.2	M 11	A2.2	S 11	Féerie	L 11	B1.6	J 11		D 11	
M 12		J 12		D 12		M 12		V 12		L 12	B2.6
M 13	A1.2	V 13		L 13	B1.2	M 13	B1.6	S 13		M 13	
J 14		S 14		M 14		J 14		D 14		M 14	B2.6
V 15		D 15		M 15	B1.2	V 15		L 15	B2.3	J 15	
S 16		L 16	A2.3	J 16		S 16		M 16		V 16	
D 17		M 17		V 17		D 17		M 17	B2.3	S 17	
L 18	A1.3	M 18	A2.3	S 18		L 18	B2.1	J 18		D 18	
M 19		J 19		D 19		M 19		V 19		L 19	
M 20	A1.3	V 20		L 20	B1.3	M 20	B2.1	S 20		M 20	
J 21		S 21		M 21		J 21		D 21		M 21	
V 22		D 22		M 22	B1.3	V 22		L 22	B2.4	J 22	
S 23		L 23	A2.4	J 23		S 23		M 23		V 23	
D 24		M 24		V 24		D 24		M 24	B2.4	S 24	
L 25	A1.4	M 25	A2.4	S 25		L 25	Féerie	J 25		D 25	
M 26		J 26		D 26		M 26	CONGES	V 26		L 26	
M 27	A1.4	V 27		L 27	B1.4	M 27		S 27		M 27	
J 28		S 28		M 28		J 28	CONGES	D 28		M 28	
V 29		D 29		M 29	B1.4	V 29		L 29	STAGE		
S 30		L 30	CONGES	J 30		S 30		M 30			
		M 31				D 31		M 31			

## CALENDRIER 2023 - 2024 session II

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
L 1		J 1	A1.1	V 1		L 1	FERIE	M 1	FERIE	S 1		L 1	
M 2		V 2		S 2		M 2	B1.1	J 2	B1.4	D 2		M 2	B2.5
M 3		S 3		D 3		M 3		V 3		L 3		M 3	
J 4		D 4		L 4	A2.1	J 4	B1.1	S 4		M 4	B2.2	V 4	
V 5		L 5		M 5		V 5		D 5		M 5		J 5	
S 6		M 6	A1.2	M 6	A2.1	S 6		L 6	CONGES	J 6		S 6	
D 7		M 7		J 7		D 7		M 7		V 7		D 7	
L 8		J 8	A1.2	V 8		L 8	B1.2	M 8	FERIE	S 8		L 8	B2.6
M 9		V 9		S 9		M 9		J 9	FERIE	D 9		M 9	
M 10		S 10		D 10		M 10	B1.2	V 10	CONGES	L 10		M 10	
J 11		D 11		L 11	A2.2	J 11		S 11		M 11	B2.3	J 11	
V 12		L 12	A1.3	M 12		V 12		D 12		M 12		V 12	
S 13		M 13		M 13	A2.2	S 13		L 13		J 13		S 13	
D 14		M 14	A1.3	J 14		D 14		M 14	B1.5	V 14		D 14	
L 15		J 15		V 15	A2.3	L 15	CONGES	M 15		S 15		L 15	
M 16		V 16		S 16		M 16		J 16	B1.5	D 16		M 16	
M 17		S 17		D 17		M 17		V 17		L 17	B2.4	M 17	
J 18		D 18		L 18	A2.3	J 18		S 18		M 18		J 18	
V 19		L 19		M 19		V 19		D 19		M 19		V 19	
S 20		M 20	CONGES	M 20	A2.3	S 20		L 20	FERIE	J 20		S 20	
D 21		M 21		J 21		D 21		M 21		V 21		D 21	
L 22		J 22		V 22		L 22	B1.3	M 22	B2.6	S 22		L 22	
M 23		V 23		S 23		M 23		J 23		D 23		M 23	
M 24		S 24		D 24		M 24	B1.3	V 24		L 24	STAGE	M 24	
J 25		D 25		L 25	A2.4	J 25		S 25		M 25	EXTE	J 25	
V 26		L 26	A1.4	M 26		V 26		D 26		M 26		V 26	
S 27		M 27		M 27	A2.4	S 27		L 27		J 27	RIEUR	S 27	
D 28		M 28		J 28		D 28		M 28		V 28		D 28	
L 29	A1.1	J 29		V 29		L 29	B1.4	M 29	B2.1	S 29		L 29	
M 30				S 30		M 30		J 30		D 30		M 30	
M 31				D 31				V 31				M 31	

## Fiche d'inscription

*A retourner au moins 6 semaines avant le début de la formation*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Profession : .....

Je m'inscris au(x) modules(s) suivant(s): préciser des dates à l'intérieur des colonnes (voir calendrier) :

Cycle A	Dates	Cycle B	Dates
A1.1	Du.....au.....	B1.1	Du.....au.....
A1.2	Du.....au.....	B1.2	Du.....au.....
A1.3	Du.....au.....	B1.3	Du.....au.....
A1.4	Du.....au.....	B1.4	Du.....au.....
A2.1	Du.....au.....	B1.5	Du.....au.....
A2.2	Du.....au.....	B1.6	Du.....au.....
A2.3	Du.....au.....	B2.1	Du.....au.....
A2.4	Du.....au.....	B2.2	Du.....au.....
		B2.3	Du.....au.....
		B2.4	Du.....au.....
		B2.5	Du.....au.....
		B2.6	Du.....au.....

Financement de ma formation : (cocher)

- A titre individuel : salaire/étudiant/parent  
 Employeur, OPCO  
 Autre (précisez) : .....

Suivant grille tarifaire (page 5)

Coût global de la formation : ..... €

Adhésion : 18€ / 15€

Acompté versé : ..... €

Solde à payer : ..... €

**J'ai bien pris connaissance des conditions générales détaillées en page 4 et les accepte toutes.**

*Je joins toutes les pièces demandées mentionnées dans les conditions générales d'inscription. J'ai bien noté que je devrais verser le solde le jour de mon entrée en formation.*

*En cas de prise en charge : j'envoie en plus de ma fiche d'inscription et les éléments demandés, la convention simplifiée de formation validée par mon employeur ou un accord de prise en charge mais sans joindre de règlement.*

Date et Signature : .....

## Convention simplifiée de formation

*Pour la prise en charge des frais pédagogiques par l'entreprise*

### Conclue entre l'association IRIS d'une part, et l'entreprise :

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Nom et qualité du responsable (Signature) : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Nom et Prénom du ( de la ) bénéficiaire : .....

Fonction dans l'entreprise : .....

Le signataire déclare valider l'inscription du (de la) bénéficiaire au stage intensif de LSF dispensé par IRIS pour les modules d'apprentissage indiqués dans la fiche d'inscription ci-jointe.

«L'entreprise et le (la) stagiaire ont pris connaissance des conditions générales détaillées de la plaquette et les acceptent toutes»

### Prise en charge des frais pédagogiques :

Coût horaire dans le cadre de la formation continue : 16,80€

Coût global de la formation : .....€

Adhésion\* : 18€

L'entreprise prend en charge l'adhésion :  oui  non

L'entreprise s'engage à régler les frais pédagogiques à l'issue de la période de formation réalisée par le (la) stagiaire à réception de la facture dans les meilleurs délais possibles.

Fait à Toulouse, le .....

**Signature et cachet de l'entreprise**

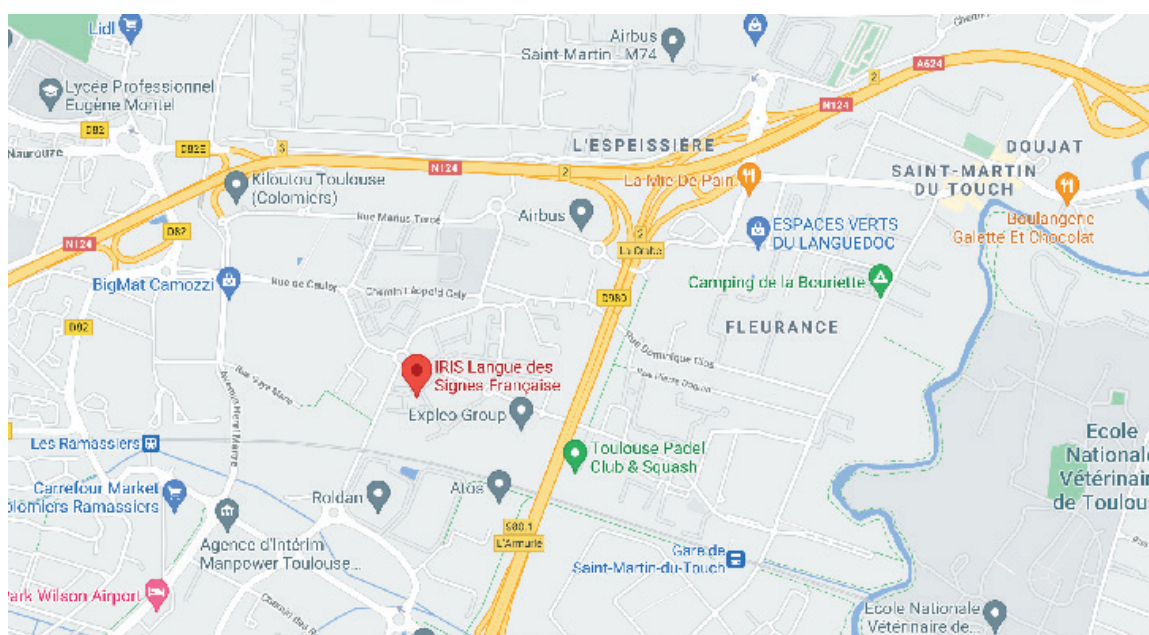
**Signature et cachet d'IRIS :**

\* L'adhésion ne fait pas partie des frais pédagogiques, elle reste due par le stagiaire, sauf mention contraire  
IRIS n'est pas assujettie à la TVA



## IRIS

*Langue des Signes*



### IRIS - Service Formation

4 rue Emmanuel Arin - 31300 TOULOUSE - Bât D21 - B2 Pythagore



#### Contact

09 67 00 93 78  
les.iris@wanadoo.fr



irislsf31



#### Permanences téléphoniques

Lundi - Mardi - Mercredi :  
9h - 12h et 13h30 - 16h30  
Jeudi : 9h - 12h  
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 15h

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à aller : [www.iris-lsf.com](http://www.iris-lsf.com)